

At, no 102, 1/1989

Commentaires de l'auteur de projet :
 Le programme est celui d'une extension d'habitation.
 Si l'on envisage ce désir dans le sens d'une dilataion de l'habiter, les nécessités d'extension ne se limitent plus à des locaux (fonctions) mais s'étendent à la «gestuelle», aux jeux de relations des personnes dans un lieu. L'espace de l'habiter est considéré dans son entier comme une scène de théâtre, un champ de relations, de circulations.
 La disposition des locaux est tout à fait traditionnelle :

- zone de jour (hall-bureau-cuisine-salle à manger-salon-terrasse sud-ouest),
- zone de nuit (chambres enfants-salle de bains-dressing-palier-chambre parents).

Le fait d'envisager l'espace avant tout comme une promenade au cours de laquelle on fait des rencontres, et le fait de disposer de très peu de surface, ont conduit à ouvrir les pièces et à réaliser des amalgames de fonctions.
 Des contacts ont été créés entre les pièces elles-mêmes et entre les pièces et l'extérieur (jardin).
 Ils ont été réalisés au moyen de percements et de jeux d'axes (dans le plan horizontal), de différences de niveau et d'évidements (dans le plan vertical).

Maison «VARYSE»
 Extension et transformation d'une maison unifamiliale

à Seraing, rue des Chanterelles 153

Construction : 1982-1986
 Architecte : Georges-Eric Lantair
 Supervision : Pierre Hebbelinck
 Assistance technique : Pierre Arnould et Jacques Antoine
 Conseiller béton : Albert Macan

Le but était d'éviter le confinement des gens dans les pièces et donc de leur permettre d'appréhender le plus grand nombre de lieux possible d'une seul endroit. L'invitation à la promenade étant aussi importante, si pas plus, que la promenade elle-même.
 Toutefois, les zones strictement privées peuvent se retirer du bruit et de la vue. Dans le même ordre d'idée, l'utilisation de certains locaux a été altérée : ainsi le «hall» sert d'entrée principale, de «salle des pas perdus», de bar, de salle de jeux, de salle d'attente (contigüe au bureau) etc; la salle à manger est aussi la bibliothèque; la chambre des parents, un bureau; le palier, une salle de jeux et un «boudoir», etc...
 L'intérieur prévaut sur l'extérieur.
 Il n'y a pas eu de réflexion, a priori, sur l'extérieur.
 L'idée d'une applique était admise comme allant de soi.
 Par contre le cheminement intérieur invite à prolonger l'intervention au dehors, au delà de la terrasse vers une deuxième terrasse en gradins et des aménagements extérieurs qui contamineront tous les abords du territoire.
 De plus les façades de l'ancienne maison, pour des raisons tant de cohérence d'approche et d'appropriation que techniques feront l'objet d'une intervention ultérieure.

A+102. 1989

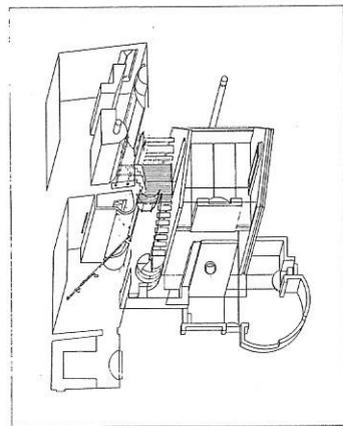
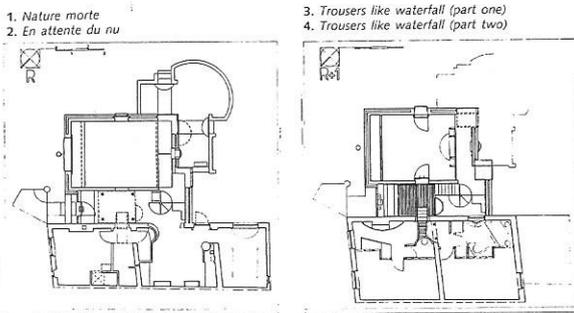


Photo : Jean-Louis Hebbelinck

